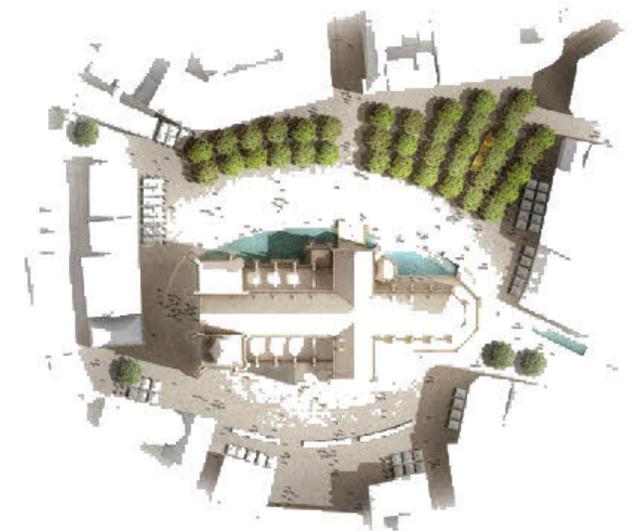




LUSCE mise en Lumière en Scène en Eau
AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA CATHÉDRALE

NOTE EXPLICATIVE



SOMMAIRE

1.	Analyse du site	p1
2.	Parti d'aménagement	p2
3.	La mobilité / les déplacements	p5
4.	Le rapport à l'eau	p6
5.	La mise en lumière	p6
6.	Le sol	p8
7.	La serrurerie	p8
8.	Le végétal	p8

1. Analyse du site



Colmar est une ville attrayante, dynamique à l'environnement apaisé. La richesse de son patrimoine est réputée et ses édifices sont visités par des amateurs du monde entier.

Le PSMV, élaboré en 1998 fixe les modalités d'intervention et donc de valorisation du centre ancien.

La ville a amorcé un ambitieux programme de réhabilitation de son centre ancien. Le canal est débarrassé, les rues apaisées et les commerces et marchés fleurissent pour le plaisir des riverains comme des badauds.

Parmi ses emblèmes, la collégiale Saint Martin émerge du centre ancien. Véritable manifeste de l'architecture gothique du XIII^e, elle est aujourd'hui noyée dans un parking et ne bénéficie pas de l'attrait et de la mise en valeur qu'elle mérite.

Une des spécificités des édifices religieux est la construction selon une orientation (axe Est Ouest) et non selon l'environnement urbain. Ainsi, la façade principale n'est que peu perceptible ; et la dissymétrie de son unique tour génère des vues et des séquences variées.

Cette orientation génère également un ensoleillement hivernal optimal sur la place Nord. Le soleil matinal réchauffe les terrasses à l'angle de la rue des serruriers. La place Nord baigne dans une belle lumière même en plein hiver.

Cette lumière contribue au rayonnement de la ville. Le centre de Colmar est fait de pierres. Grès rose au sol et grès jaune ocre en façade, les toitures en tuiles vernissées ocres et vertes scintillent aux premiers rayons de soleil.

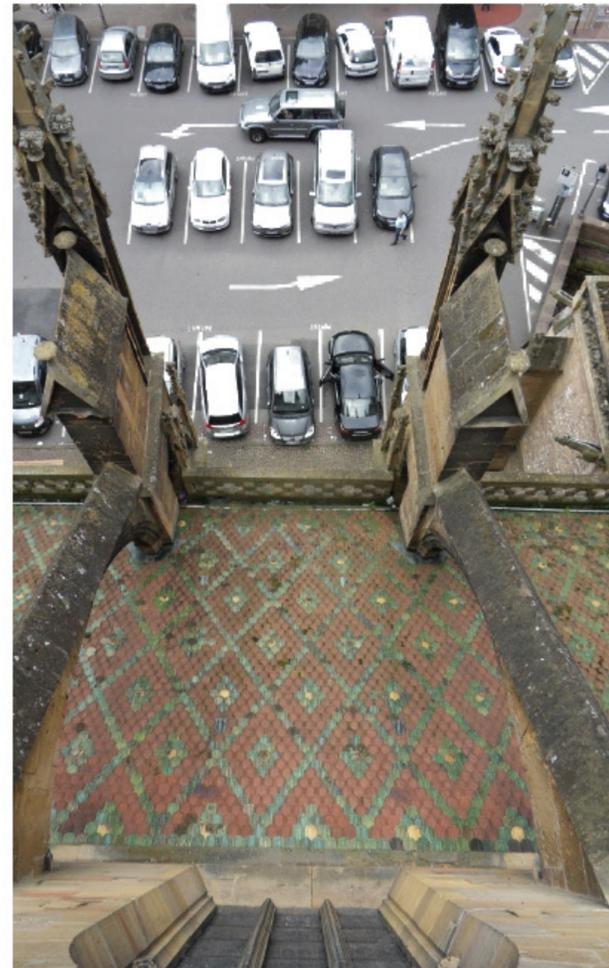
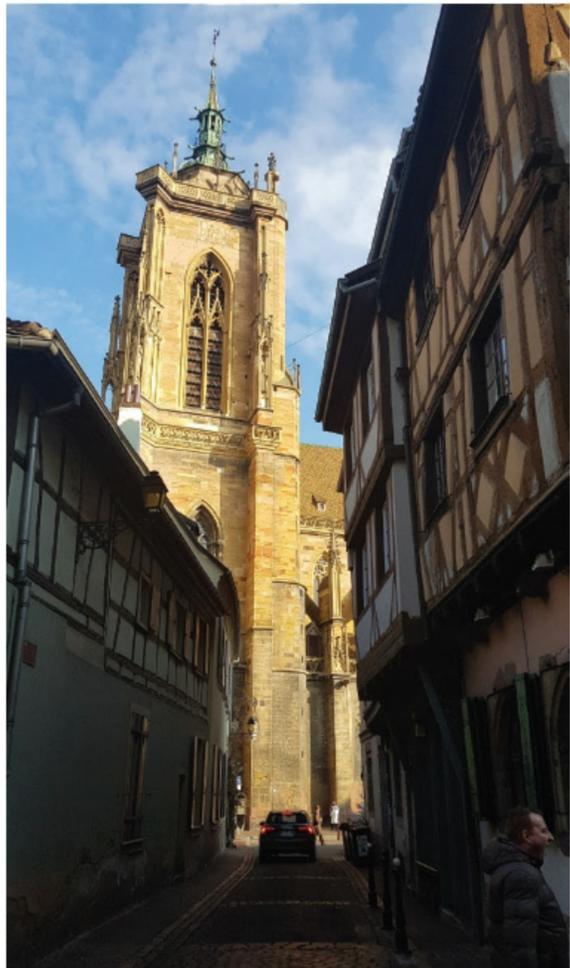
La perception de la collégiale et de l'espace public qui le ceinture est d'ailleurs très différente selon que l'on arrive par les axes, les rues ou les venelles. Les axes donnent à voir un point de vue large et remarquable ; les rues se raccordent à la place sans intérêt particulier ; et les venelles de par leur étroitesse génèrent une approche spécifique. Le canal n'est que trop peu perceptible sur la place. Coincé entre l'édifice et le stationnement : l'épais mur de pierre ne permet pas d'apprécier cet élément naturel et emblématique de Colmar.

La place de la Cathédrale doit se débarrasser de l'automobile qui l'encombre. En effet, le cimetière accompagnant la chapelle s'est vu transformé en place plantée avec les agrandissements successifs de l'édifice. La place s'est malheureusement vue, comme dans tous les espaces publics des années 60, transformée en parking.

Aujourd'hui la place doit retrouver ses lettres de noblesses et assurer une vie commerçante attendue par la ville, ses habitants et ses visiteurs.

Les commerces assurent la vie quotidienne de l'espace public. Les marchés apportent une animation fréquente (marchés alimentaires) ou exceptionnelle (le marché de Noël). Ces derniers doivent trouver leur place dans le projet afin de créer un espace public vivant et adapté aux besoins du XXI^e siècle.

STOA // IMAGINELARCHITECTURE // LATÉRALE // OTE





LUSCE

mise en Lumière en Scène en Eau

Le projet se focalise sur la Collégiale ; trois thématiques symbolisent notre intervention sur l'espace public :

- La mise en Lumière
- La mise en scène
- La mise en eau



Piran (Slovénie)



Frydlan (Tchéquie)



2. Parti d'aménagement

L'édifice religieux s'est agrandi sans interactions avec le tissu urbain qui l'entoure. La place n'est aujourd'hui que la résultante d'un front bâti déjà présent au XIII^e et d'un agrandissement successif de l'église. Seul le canal a été infléchi afin de permettre un agrandissement de l'édifice.

Aujourd'hui, le projet propose de créer une forme urbaine centrée sur la collégiale afin que cette dernière s'impose dans un tissu désordonné. La forme géométrique permet de stabiliser les irrégularités, et de recentrer la composition sur la collégiale.

Une fois de plus, le canal va être modifié mais cette fois c'est pour une mise en valeur et une large ouverture.

Ce mouvement se diffuse sur la place et permet d'en régler les grands principes comme les détails.

Cette ellipse dégage au contact Nord de la collégiale un emmarchement généreux et une douve constamment en eau.

L'espace public, doit être considéré avec humilité comme le premier plan du véritable objet d'intérêt : l'architecture patrimoniale.

Ainsi, la place Nord offre un espace libre nécessaire et appréciable.

Au quotidien, la place est vide et tout un chacun peut profiter de l'espace public ; Tantôt au soleil, tantôt à l'ombre de la canopée créée. Les étés à Colmar sont extrêmement chauds et l'ouverture sur le canal, comme l'ombre du mail d'arbres apporteront de la fraîcheur et un confort aux riverains comme aux visiteurs.

Au rythme des événements (marchés hebdomadaires, marchés de Noël...) la place accueille les stands et kiosques nécessaires créant par là un espace public particulièrement attractif et animé.

A l'inverse, la place Sud est plus apaisée. Cette dernière bénéficie d'un patrimoine architectural et culturel remarquable (plus ancienne maison de Colmar et sa surélévation en colombages, proximité de la maison emblématique Zum Kragen, salle du corps de garde ; et bien entendu, la face de la collégiale complète et surplombée de l'unique tour).

Ainsi, cette place se doit de rester libre afin que ces éléments patrimoniaux soient appréciables en toutes circonstances.

Et paradoxalement, c'est en disposant un élément structurel en son centre que l'on assure d'une liberté permanente de l'espace.

Ni forains ni tribunes de la place Nord ne viendront perturber le calme et la lisibilité de cet espace.

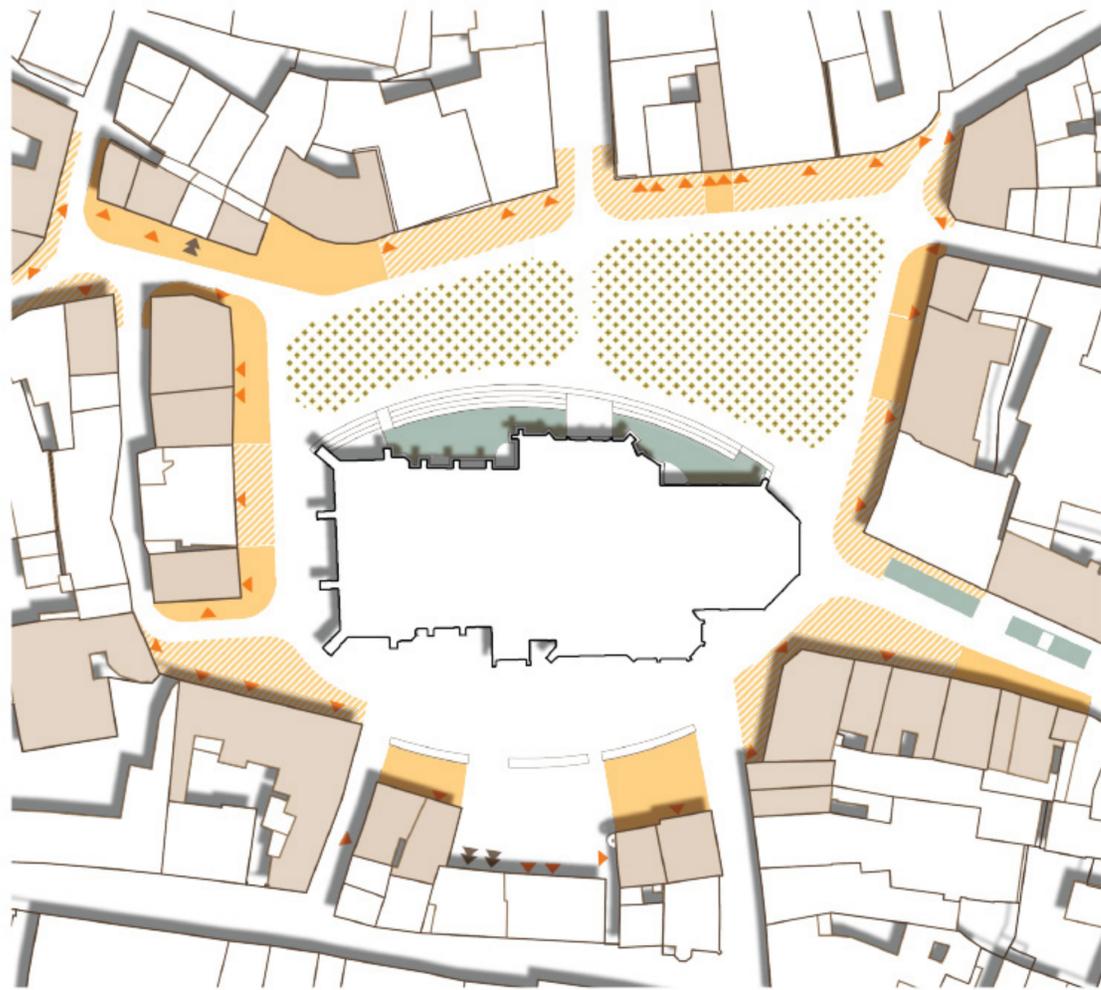
Un grand banc monolithique reprend l'ellipse initiée au droit de la collégiale. Ces blocs de grès, taillés pour permettre une assise confortable permettront le repos de la personne âgée comme le jeu des enfants.

Il apparaît donc un projet en deux temps, deux espaces.

Au nord, la place ensoleillée, animée et retentissante.

Au Sud, la place calme et contemplative.

Toutefois, en façade, les cafés et restaurants sont omniprésents et répondent donc à des ambiances différentes.



Portland (USA)



Bruxelles (Belgique)



Strasbourg

Légende

- Restaurant ou commerce en RdC
- Accès au bâtiment
- Passage
- Terrasse actuelle
- Terrasse potentielle
- Emprise des marchés



La place est d'ores et déjà un lieu vivant et attractif. Il apparaît donc indispensable de conforter les acteurs de cette animation : Les commerçants.

Ainsi, le projet permet d'accroître les surfaces de terrasses (de 630m² aujourd'hui à potentiellement 2680m² dans le projet) comme la surface de marchés (de 1.400 m² à 2.000m²) ; sans pour autant entraver la libre circulation et déambulation sur la place Nord.

Sur la place Sud, l'espace libre demeure majoritaire. Un équilibre est donc recherché entre la place active et la place contemplative.

Le kiosque (accueillant un transformateur, un WC, et un commerce) peut être judicieusement repositionné dans le mail d'arbre.

Ces travaux nécessiteront des fouilles archéologiques minutieuses afin de déplacer les sépultures dans le respect de leur intégrité.





Vue de la place Sud. L'espace public est dégagé afin de profiter de l'ensemble du patrimoine architectural et culturel. Le monolithe invite les visiteurs à prendre le temps de contempler ses richesses.



Vue de la place Nord. L'espace est tantôt ouvert, tantôt ombragé par la canopée. Le rapport à l'eau est magnifié en pied de la collégiale. Les marchés et cafés animent cet espace public attractif et vivant.

3. La mobilité / les déplacements

La notion de mobilité et de déplacement est essentielle en amont de tout projet d'espace public.

Quelle part donner à l'automobile (et à son stationnement) ? Comment satisfaire les commerçants (et leurs livraisons) ? Comment apaiser un centre-bourg sans pour autant l'isoler ? Comment développer une offre alternative et développement durable ? etc...

Dans le cas présent, la ville de Colmar a largement amorcé la pacification de son centre bourg. La politique de création de parking en périphérie directe du centre historique semble tout à fait pertinente.

Ainsi, si le projet se focalise sur l'aménagement de la place de la cathédrale ; la réflexion sur les déplacements doit néanmoins s'amorcer à une échelle plus globale. Sans prétendre à une connaissance exhaustive des enjeux liés à la mobilité, quelques grands enjeux apparaissent à ce stade.

L'affirmation d'une couronne automobile périphérique, innervant les parkings, permet le trafic de transit sans encombrer le centre. Les utilisateurs de parking se retrouvent aisément à quelques pas du centre historique et de son activité commerciale.

A l'intérieur de celle-ci, les zones piétonnes et de rencontres sont privilégiées.

Aux abords de la collégiale, une fois le stationnement supprimé ; il apparaît inutile de maintenir la circulation reliant la rue des prêtres et la rue de l'Eglise. Ce mouvement est assuré par la ceinture Grand Rue et rue des Clefs.

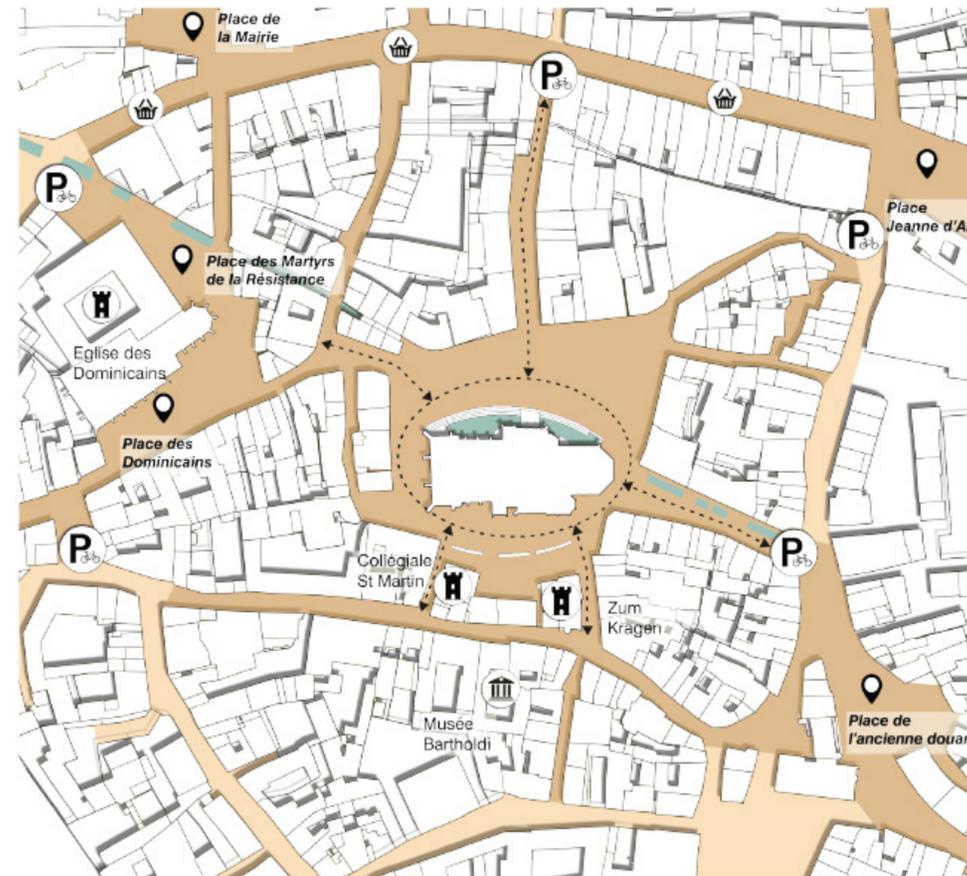
Toutefois, si cette circulation est proscrite à tout un chacun, la place de la collégiale peut être gérée en aire piétonne. Livraisons, secours, convoyeurs, office funéraires et riverains doivent pouvoir y accéder selon certaines conditions.

Des bornes amovibles (télégérées) permettent de contrôler les accès. En dehors des plages horaires définies, les personnes désireuses de traverser la place et non munies d'un pass doivent contacter le gestionnaire des bornes.

Ainsi la place reste piétonne mais en permanence accessible aux ayants droits. C'est le transit automobile qui est supprimé.

Les bénéfices d'une place piétonne sont indéniables (sérénité, absence de césure...) et il est à noter que les récents événements tragiques ont induit des instructions strictes de la part des préfectures quant à la sécurisation des espaces publics ouverts. Désormais, une voirie traversant la place devrait être tenue par des dispositifs massifs et contraignants.

Il semble opportun de ne pas autoriser ce mouvement et d'affirmer le statut piéton de la place. Ainsi, piétons et cycles pourraient évoluer dans un espace apaisé et géré.



4. Le rapport à l'eau

L'eau est l'élément naturel associé notamment à la vigueur et la fraîcheur. C'est également l'origine du surnom de Colmar, et plus précisément de son quartier «la petite Venise».

Ainsi, les projets d'aménagement doivent interroger le rapport voulu à cet élément canalisé et maîtrisé ; mais néanmoins bucolique et attractif.

Ainsi, les projets récents ont des sections réouvertes, des processus de renaturation, des mises en scène nocturne.

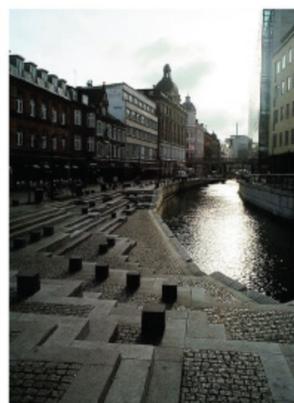
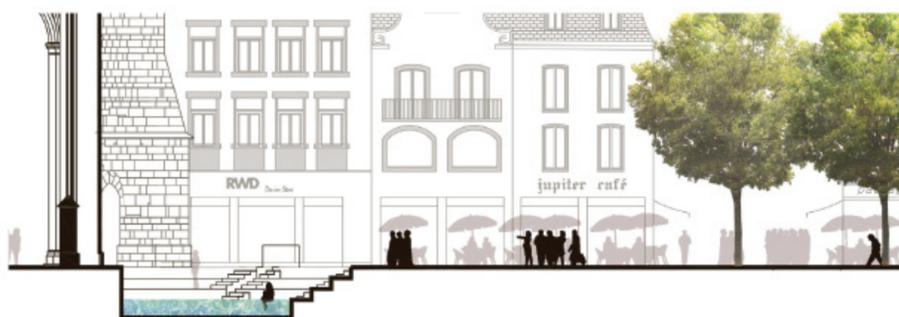
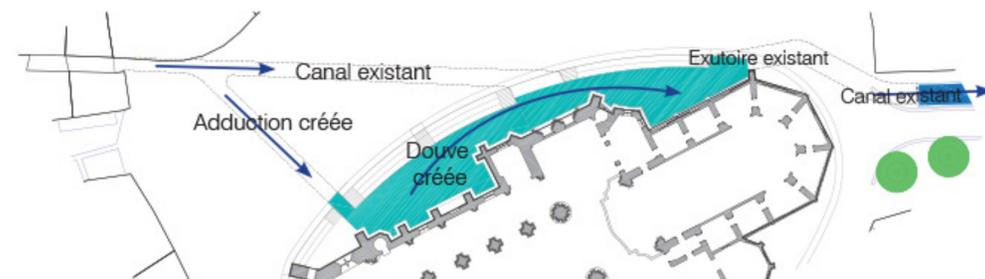
Ce qui est proposé ici :

- ouvrir largement le canal
- permettre un rapport direct de l'usager avec l'eau
- mettre en scène les variations de niveau
- renaturation écologique
- scénographie nocturne

Au-delà de la forme et l'architecture, le procédé est avant tout fait pour accueillir le public. Les touristes viendront y prendre des photos, les riverains viendront s'y rafraîchir l'été, les enfants viendront y observer les canards... autant d'usages et de diversité que le projet permet.

Les photos de la rive d'Aarhus (Danemark) reflètent bien cette idée ; ce n'est pas la forme des emmarchements qui est importante mais les usages qu'ils vont permettre.

Pour cela, le canal est largement ouvert le long de l'édifice. Une nouvelle adduction d'eau est créée afin de permettre un écoulement continu ; une eau claire et non stagnante. Les équipements hydrauliques actuels sont conservés et fonctionnels en cas de crue. Des îlots végétalisés permettent une renaturation et l'installation d'une faune et flore locale adaptée.



Aarhus (Danemark)

Aarhus (Danemark)



Siegen

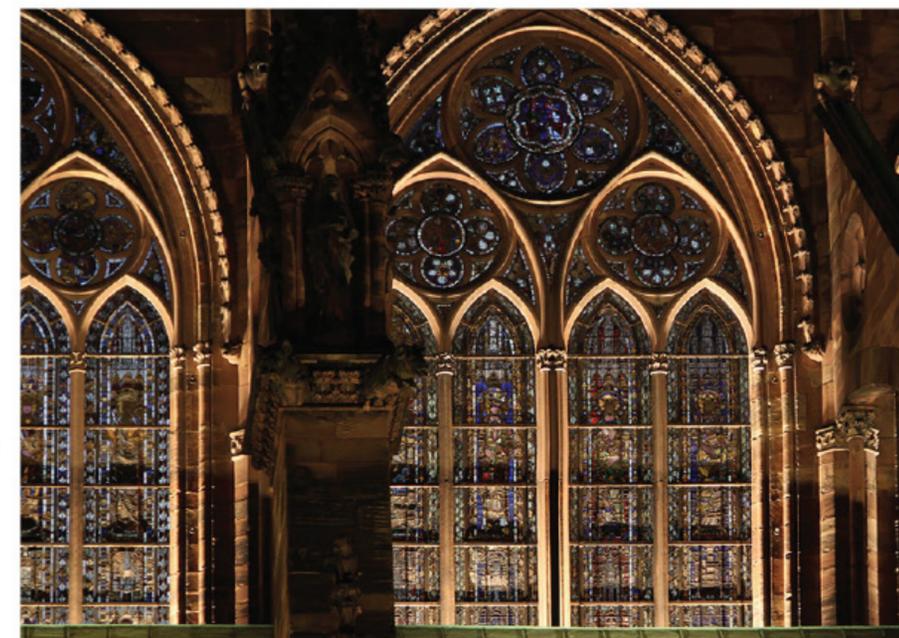
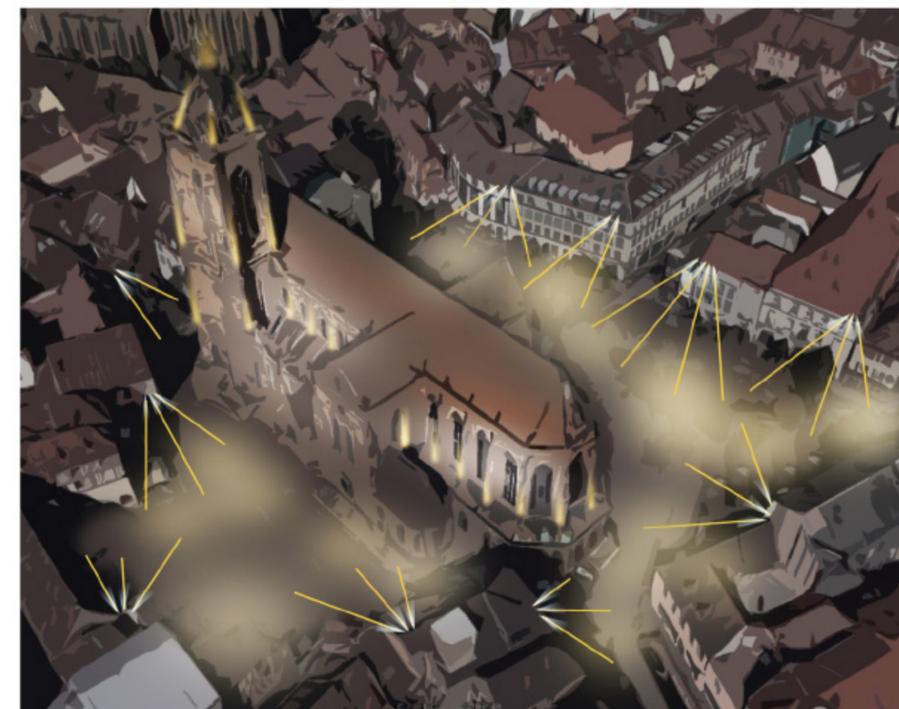
COLMAR // Aménagement de la Place de la Cathédrale

5. La mise en lumière

La lumière fait partie intégrante du réaménagement de la place, grâce à la notion de « paysages nocturnes » dorénavant familière, de l'action publique et des projets d'aménagements paysagers, urbanistiques et architecturaux.

Créer la nuit une nouvelle lecture de la place a comme principal enjeu :

Bien-être des usagers // Valorisation patrimoniale // écologie



Strasbourg



Ormans

STOA // IMAGINELARCHITECTURE // LATÉRALE // OTE

La traduction de ces trois grands principes se décline suivant les points suivants :

- Privilégier l'éclairage piéton
- Libérer les espaces par un dispositif d'éclairage dissimulé sur le haut des façades et les toitures
- Garantir un confort visuel
- Sécuriser les espaces sans imposer une surabondance de lumière
- Maîtriser les flux et les niveaux d'intensité
- Cohérence des ambiances avec les rues adjacentes
- Innovation des sources en technologie Led équipées d'optiques adaptées à l'usage
- Généralisation de la lumière blanche, avec un dégradé de la température de couleur de 2700K-3000K-3500K-4000K-4500K
- Discrétion et sobriété du mobilier afin de préserver les perspectives de jour
- Accentuer et valoriser les détails architecturaux
- Articuler les dimensions historiques et contemporaines de la ville

La mise en lumière enrichira ainsi la politique d'aménagement et de réhabilitation.

Elle s'appuiera sur l'écoute des habitants, des acteurs économiques et sociaux pour définir les spécificités locales.

Elle mettra en valeur des identités nocturnes et en façonnera de nouvelles. Les projets permettront la découverte d'autres formes du patrimoine bâti. La lumière deviendra ainsi un support et un matériau révélateur de l'identité d'un lieu.

Le parcours du soleil, passage de l'ombre à la lumière, de la lumière à l'ombre. La course du soleil nous enseigne que tout mouvement se décrit entre une naissance et une mort. Mort uniquement apparente, car le soleil, en disparaissant, prépare sa renaissance. Tout se tient, tout est recommencement, tout se continue...

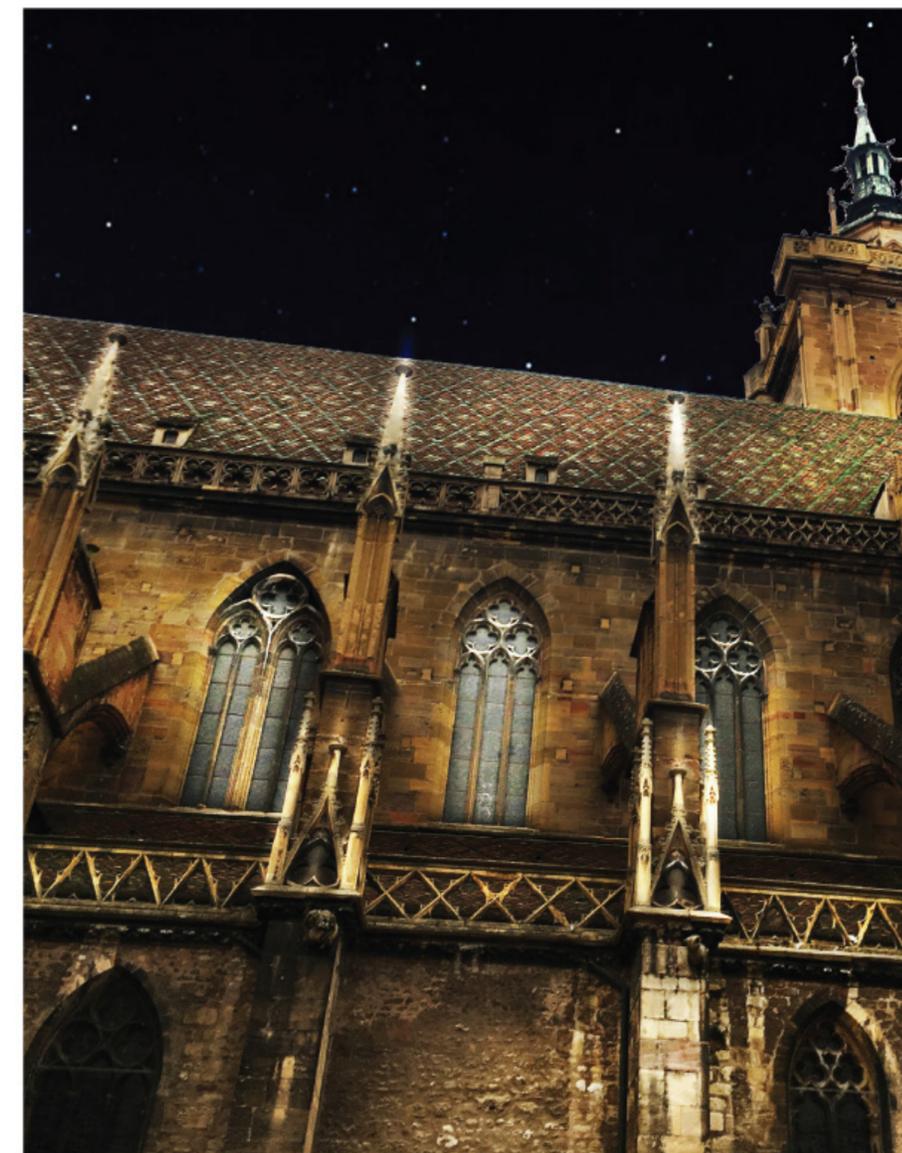
Le soleil se lève, le soleil se couche, il soupire après le lieu d'où il se lève de nouveau.

La mise en lumière explore ce cheminement et au travers de l'histoire et l'espace qu'il incarne. Elle évolue dans une énergie, un éclat et puis s'apaise et laisse place à une lueur.

La mise en place de scénographies nocturnes, régulières ou occasionnelles, permet de révéler certains aspects, notamment le rapport à l'eau. L'évocation d'une brume émanant des douves peut s'avérer poétique, intrigante.



L'architecture baroque mérite d'être mise en scène. Mais, loin de l'idée de suréclairer l'ensemble de l'édifice, certains détails tels que les saillies peuvent être mis en lumière par des optiques précises et ponctuelles.



COLMAR // Aménagement de la Place de la Cathédrale



STOA // IMAGINELARCHITECTURE // LATÉRALE // OTE

6. Le sol

La pierre est le matériau noble de l'espace public.

Ainsi, ce projet en centre ancien largement revêtu de pierre, aux abords d'un édifice historique bâti de pierres massives, se doit de décliner ce matériau.

Conformément au PSMV, les pavés et dalles seront roses ou gris rosés. Un seul matériau permettra l'unité du projet et la cohérence avec le centre historique.

C'est dans la taille des modules, le traitement de surfaces, les calepinages que le projet déclinera ses subtilités comme ses lignes directrices.

La pierre est un matériau largement connu et maîtrisé. Néanmoins, le choix de sa provenance, de sa qualité devront faire l'objet d'une attention particulière afin de garantir la pérennité du projet.



Frydian (Tchéquie)



Frydian (Tchéquie)

COLMAR // Aménagement de la Place de la Cathédrale

8. La serrurerie

Le projet se veut sobre et intégré au centre bourg.

Toutefois, il semble opportun d'introduire un peu de singularité avec les éléments de serrurerie.

Gardes corps et habillage du local seront de la même facture : en métal reflétant élégamment la lumière du soleil comme de l'éclairage ; et bien entendu l'eau du canal.

Ce dernier, aux couleurs chaudes, s'intègre parfaitement aux couleurs du centre de Colmar, en cohérence avec les préconisations du PSMV.

La robustesse et la facilité d'entretien doivent être parfaitement maîtrisés. Ces objets arrivent comme des éléments surprenants et pétillants; mais leur patine les intégrera parfaitement au temps du centre bourg.



Krombach (Autriche)



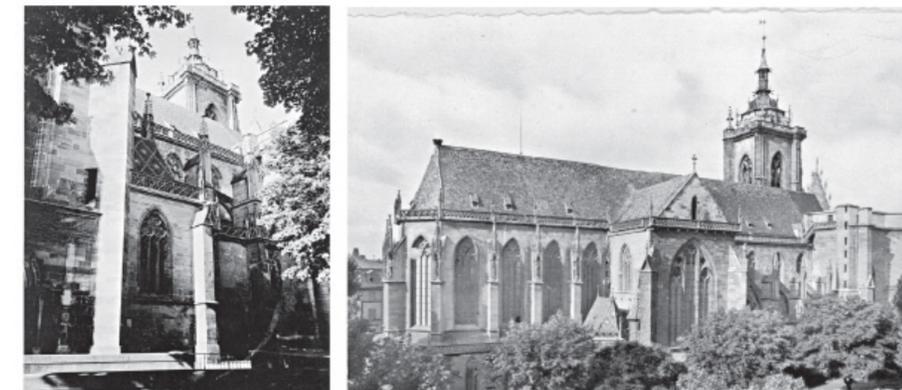
Londres (UK)



Londres (UK)

7. Le végétal

Historiquement la place était largement arborée. On observe d'ailleurs sur d'anciennes photos les cadrages et les bénéfiques qu'apportaient ce couvert végétal, sûrement détruit pour faire place à l'automobile.



Un bilan phytosanitaire devra permettre de différencier les sujets sains des sénescents et de statuer sur la conservation ou l'abatage des sujets.

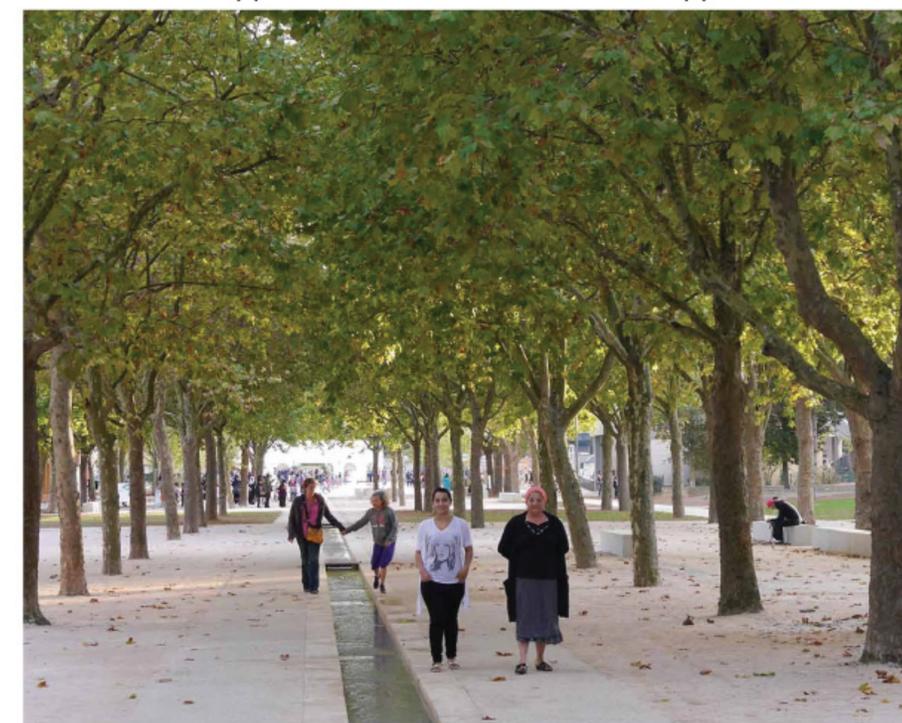
Le projet conforte les plantations existantes. Si certains arbres sont supprimés, le bilan est largement positif.

L'enjeu est de créer une véritable canopée afin d'apporter ombre et fraîcheur à l'espace public.

Les arbres devront être caducs afin de permettre au soleil hivernal de réchauffer le sol et les façades.

Les sujets seront fléchés, de haute tige et largement remontés (au moins 4m pour les premières branches) afin de laisser une ouverture visuelle sur l'édifice.

Certaines variétés de tilleuls pourraient parfaitement correspondre à ces attentes et apporter des senteurs délicates et appréciables.



Chenove

STOA // IMAGINELARCHITECTURE // LATÉRALE // OTE



LUSCE
mise en Lumière en Scène en Eau